

DIX RAISONS D'INVESTIR DANS LE GFF

FINANCEMENT CATALYTIQUE D'INVESTISSEMENTS PILOTÉS PAR LES PAYS DANS LA SANTÉ ET LA NUTRITION DES FEMMES, DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

Le Mécanisme de financement mondial (GFF) est un partenariat formé par diverses parties prenantes pour aider les pays à s'attaquer aux problèmes de santé et de nutrition les plus graves touchant les femmes, les enfants et les adolescents. Il associe les autorités nationales et les partenaires à des plans pilotés par les pays, qui donnent la priorité à des services de santé ayant un fort impact, mais de longue date insuffisamment financés. Le Fonds fiduciaire du GFF joue un rôle de catalyseur en accordant aux pays des financements d'ampleur limitée qui leur permettent d'accroître dans une large mesure les ressources intérieures fournies aux côtés des fonds de la Banque mondiale (IDA et BIRD), de financements extérieurs alignés et des ressources du secteur privé. Chaque investissement extérieur de montant relativement faible est multiplié par les engagements des pays eux-mêmes, et génère ainsi un important retour sur investissement qui permet à terme de sauver des vies humaines et d'améliorer la situation des populations.



Photo : Dominic Chavez

QUELQUES ANNÉES APRÈS LE DÉBUT DE L'ÈRE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD), LES AMÉLIORATIONS OBSERVÉES AU NIVEAU DE LA MORTALITÉ MATERNELLE, NÉONATALE ET INFANTILE NE CADRENT PAS AVEC LES OBJECTIFS ÉTABLIS. LE GFF PEUT AIDER LES PAYS À ATTEINDRE CES DERNIERS.

Il sera nécessaire d'abaisser deux fois plus vite les valeurs de ces importants indicateurs de mortalité pour atteindre les cibles des ODD. Si les pratiques habituelles se poursuivent, les progrès en direction des principaux ODD concernant la santé des femmes et des enfants — notamment l'élimination des décès maternels, néonataux et infantiles évitables, la réduction des retards de croissance, la promotion de la santé de la procréation et d'une couverture sanitaire universelle — seront loin de répondre aux attentes en 2030, aussi bien dans les pays à faible revenu que dans les pays à revenu intermédiaire.

Le GFF a été conçu pour répondre à la demande de pays s'employant de toute urgence à mettre un terme aux décès évitables. Il vise à élargir son appui pour porter le nombre de pays couverts de 27 à 50 entre 2018 et 2023. Grâce à la plus importante reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA) jamais enregistrée (75 milliards de dollars) et à la prise de conscience des avantages procurés par les investissements dans le capital humain, il existe une *occasion historique* de mobiliser les financements nécessaires.

**INVESTIR
DANS LA SANTÉ** 

Dix raisons d'investir dans le GFF sont présentées ci-après.

RAISON N° 1. LE GFF INVESTIT DANS LE CAPITAL HUMAIN.

Il est essentiel d'investir dans la population pour stimuler la croissance économique et mettre fin à l'extrême pauvreté. Le GFF, constitué en 2015, est un mécanisme de financement novateur qui contribue à combler le déficit de financement annuel pour pouvoir éliminer les décès maternels et infantiles évitables dans le monde entier. Le processus du GFF aide les autorités nationales et leurs partenaires à définir les priorités, à mettre l'accent sur les résultats et à s'attaquer aux principaux goulets d'étranglement systémiques pour obtenir les résultats d'envergure qui sont indispensables à l'établissement d'une couverture sanitaire universelle.

RAISON N° 2. LE GFF JOUE UN RÔLE DE CATALYSEUR DE FINANCEMENTS POUR LA SANTÉ

Le Fonds fiduciaire du GFF catalyse les sources de financement du développement suivantes :

- **Mobilisation de ressources intérieures.** Grâce au processus du GFF, le **Cameroun** portera de **6 % à 22 %** la proportion de son budget consacrée à la santé des femmes et des enfants à l'horizon 2020. Le **Guatemala** utilise le financement du Fonds fiduciaire du GFF, complété par des ressources intérieures, pour abaisser le montant des intérêts du prêt que lui a accordé la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) au titre d'un programme national visant à réduire les retards de croissance. Ces fonds permettront de financer un programme de transferts monétaires conditionnels aux familles ayant des enfants âgés de 0 à 15 ans afin de promouvoir des visites médicales régulières pour les enfants âgés de 0 à 6 ans et pour les femmes enceintes ainsi que la fréquentation scolaire des enfants âgés de 6 à 15 ans.

- **Financements concessionnels (IDA/BIRD).** Le GFF associe directement les financements de son Fonds fiduciaire à des financements de l'Association internationale de développement (IDA) bien plus élevés qu'initialement prévu. Le ratio actuel des financements du Fonds fiduciaire du GFF à ceux de l'IDA est de 1 à 6. Étant donné le montant record de la Dix-huitième reconstitution des ressources de l'IDA (75 milliards de dollars pour la période 2018–20), il existe désormais d'amples possibilités de concentrer en début de période les investissements du Fonds fiduciaire du GFF et, par conséquent, d'accélérer les progrès en direction des ODD en éliminant le déficit de financement.

- **Alignement de l'aide extérieure.** Au cours des trois dernières années, les plateformes réunissant de multiples parties prenantes et pilotées par les pays ont contribué à l'alignement et à l'harmonisation de l'aide des bailleurs, en accroissant l'efficacité des investissements séparés et collectifs des partenaires. Le soutien apporté par le GFF à la cartographie des ressources a aidé à assurer la correspondance des financements des bailleurs et de l'État avec les priorités chiffrées du dossier d'investissement pour la santé de la reproduction, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent et de la nutrition (SRMNEA-N). À ce jour, au moins **trois partenaires bilatéraux** alignent leurs financements sur les priorités du dossier d'investissement dans **10 pays** faisant partie de la série initiale des 16 pays couverts par le GFF.

- **Secteur privé.** Le GFF met au point et utilise des instruments de financement novateurs pour attirer des capitaux privés et ainsi contribuer à combler le déficit de financement. Ces instruments associent les financements souples du Fonds fiduciaire du GFF aux compétences financières spécialisées du Groupe de la Banque mondiale, du GFF et de ses partenaires. Le GFF facilite également la constitution de partenariats avec le secteur privé mondial, qui permettent aux pays dans lesquels il opère de recourir aux capacités du secteur privé pour atteindre les objectifs du dossier d'investissement (notamment en soutenant la prestation de services et la constitution de chaînes d'approvisionnement qui permettent d'atteindre les premières lignes des systèmes de santé).

RAISON N° 3. LE GFF REPOSE SUR DES PARTENARIATS PILOTÉS PAR LES PAYS

Le GFF est un modèle de partenariat qui lui permet d'assurer la disponibilité de financements à l'appui des missions et des priorités sanitaires dans le monde entier. Plutôt que d'établir de nouvelles structures parallèles, le GFF investit dans les institutions existantes et aide les pays à réunir d'importantes parties prenantes multilatérales — comme les Nations Unies, l'OMS, Gavi, l'Alliance pour le vaccin, et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (Fonds mondial) — ainsi que des entités bilatérales, le secteur privé et des organisations de la société civile à l'échelle nationale et le groupe des investisseurs du GFF à l'échelle mondiale.

En amenant toutes les principales parties prenantes à joindre les efforts menés à l'appui de la conception et de l'application d'un unique dossier d'investissement piloté par les autorités nationales, le GFF permet aux pays ainsi qu'aux parties prenantes de déterminer leurs avantages comparatifs, d'éviter les chevauchements et de réduire les lacunes. Le Fonds fiduciaire du GFF aide les pays à

établir la carte des ressources et à obtenir l'adhésion des sources de financement au dossier d'investissement ; il les aide aussi à déterminer les principales réformes du financement de la santé qui doivent être poursuivies pour assurer la mobilisation des ressources intérieures et il collabore au suivi des dépenses. Les pays qui bénéficient du soutien du GFF ont leur propre réseau d'information Sud-Sud, qui leur permet de communiquer leurs réussites et leurs échecs en temps réel et d'apprendre les uns des autres. Le GFF collabore avec Gavi et le Fonds mondial à l'obtention de résultats dans des pays comme le **Cameroun**, le **Guatemala** et la **République démocratique du Congo**.

RAISON N° 4. LE GFF RENFORCE LES SYSTÈMES DE SANTÉ ET PARTICIPE AUX RÉFORMES DE LEUR FINANCEMENT

Le GFF cible les étapes critiques du cycle de vie : la grossesse, la naissance, les premières années de vie et l'adolescence. Dans le cadre des efforts déployés pour recenser les interventions de SRMNEA-N qui ont un fort impact ainsi que les goulets d'étranglement majeurs qui font obstacle à l'obtention de résultats d'envergure, le GFF jouit d'un avantage comparatif qui tient au fait que son dossier d'investissement sort du cadre d'interventions déterminées et de méthodes axées sur une maladie particulière pour aider les pays à mettre en place des services et des systèmes de soins de santé primaires plus résilients.

RAISON N° 5. LE GFF SUIVIT UNE DÉMARCHE MULTISECTORIELLE

Le GFF ne cible plus les intrants, mais s'efforce d'obtenir des résultats dans les domaines de la santé et de la nutrition en prenant en compte des facteurs multisectoriels, notamment la santé, l'éducation, l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH), l'égalité des sexes, la nutrition et la protection sociale. Par exemple :

- **Éducation et égalité des sexes** : le **Bangladesh** s'attaque aux problèmes des grossesses des adolescentes en s'efforçant de réduire l'ampleur des taux d'abandon scolaire des filles dans le secondaire. Le Fonds fiduciaire du GFF investit dans des écoles répondant aux besoins des filles (qui concernent à la fois les secteurs de l'hygiène, de l'assainissement et de l'éducation sanitaire) et dans le secteur de la santé.
- La **nutrition** constitue une proportion importante de toutes les opérations financées conjointement par le GFF et par l'IDA/ la BIRD qui ont été approuvées à ce jour par le Groupe de la Banque mondiale ; cette proportion devrait s'accroître par suite de l'importance grandissante accordée au développement dans la petite enfance.

- Les activités axées sur la **santé et les droits en matière de sexualité et de procréation**, notamment la planification familiale, occupent une place privilégiée dans le portefeuille actuel du GFF, et permettent aux pays d'accroître leurs investissements dans la santé de la procréation des adolescentes ainsi que dans d'autres domaines plus vastes tels que l'égalité des sexes, l'éducation et la protection sociale.

RAISON N° 6. LE GFF ACCORDE UNE PLACE ESSENTIELLE À L'ÉQUITÉ

Les pays financent en priorité les populations les plus défavorisées, qui vivent fréquemment dans des régions isolées ou dans des contextes fragiles risquant de basculer dans l'instabilité. Dans le cadre de cette démarche, le GFF oriente les ressources financières et l'appui à la mise en œuvre vers les régions fragiles, en donnant la **priorité aux premières lignes**.

RAISON N° 7. LE GFF ASSURE LA RÉUSSITE DE L'EXÉCUTION DES ACTIVITÉS DANS LES CONTEXTES FRAGILES

Le GFF aide à amener les ressources jusqu'aux premières lignes, dans les collectivités qui en ont le plus besoin. Il appuie ainsi, dans les États du nord-est du Nigéria, le rétablissement des services sanitaires en mettant l'accent sur la qualité des services de santé et de nutrition destinée aux mères, aux nouveau-nés et aux enfants, la fourniture d'un soutien psychosocial et la santé mentale.

RAISON N° 8. LE GFF AFFICHE DÉJÀ DES RÉSULTATS TANGIBLES

À l'issue de ses trois premières années, le GFF peut faire état des résultats tangibles obtenus dans les pays qui ont le plus progressé. Par exemple :

- Avec l'appui du GFF, la **République démocratique du Congo** a mis en place un système de contrat unique, et améliore la gouvernance, la passation de marché, l'encadrement et le renforcement des directions chargées de l'administration de la santé dans les 14 provinces pour lesquelles les indicateurs de la santé et socioéconomiques affichent les résultats les plus médiocres. En moins d'un an, des milliers de femmes et d'enfants de plus ont accès, dans 14 provinces, à des services essentiels ; les taux de vaccination des enfants (DTC, HepB, Hib) ont **augmenté de 25 %** et le nombre d'accouchements assistés de **14 %**.
- En **Tanzanie**, les soins de santé s'améliorent pour les habitants vivant en dessous du seuil de pauvreté : les soins ambulatoires sont passés de 2,5 % à 14 % en 18 mois, et la proportion des établissements de santé fournissant de très bonnes prestations (au moins trois étoiles) est passée de **1 % à 22 %**.

RAISON N° 9. LE GFF SOUTIEN DES FINANCEMENTS AXÉS SUR LES RÉSULTATS

Le GFF effectue ses décaissements en fonction des résultats et privilégie non plus les intrants mais les réalisations, aux différents niveaux du système de santé. Ces efforts sont associés à l'amélioration de la gouvernance et de la responsabilisation, au renforcement des capacités de gestion des finances publiques et à l'accroissement de la transparence du suivi des résultats. Le **Mozambique**, par exemple, poursuit les réformes des financements et du système de santé en subordonnant les décaissements, notamment, à la couverture des agents de santé communautaires formés et actifs ; à la fourniture de services institutionnels dans les districts prioritaires ; à l'offre de services de santé sexuelle et procréative dans les écoles secondaires ; à la planification familiale ; à la couverture d'enfants par des interventions de nutrition dans les provinces affichant les taux de malnutrition chronique les plus élevés ; à la réalisation de dépenses de santé dans les régions insuffisamment desservies ; à la proportion des dépenses publiques totales constituée par les dépenses intérieures au titre de la santé ; et à l'établissement par les centres de santé de certificats de décès indiquant la cause du décès.

RAISON N° 10. LE GFF EST UN MÉCANISME EXTRÊMEMENT EFFICACE ET COMPACT

Le Secrétariat de taille limitée du GFF (il compte une vingtaine de personnes) bénéficie des diverses capacités du Groupe de la Banque mondiale et des apports techniques des partenaires du Mécanisme. Les projets soutenus par le Fonds fiduciaire du GFF, qui bénéficient de financements conjoints de l'IDA et de la BIRD, ont des coûts de transaction très réduits parce qu'ils sont gérés par les services du Groupe de la Banque mondiale avec l'appui des agents de coordination du GFF et les agents techniques dans le pays, respectent les normes de gouvernance et fiduciaire de la Banque et utilisent ses systèmes.

Le Fonds fiduciaire du GFF reçoit des financements du Canada, du Danemark, du Japon, de la Norvège, des Pays-Bas et du Royaume-Uni ; de la Fondation Bill & Melinda Gates ; et de MSD for Mothers.